

REGLEMENT DU CHALLENGE NO LIMITS PYRENEES 2024

1. Présentation

- 1.1. **NO LIMITS PYRENEES** est un challenge créé pour réunir les trois épreuves cyclotouristes les plus belles de nos Pyrénées. En France, Espagne et Andorre, les trois courses comprennent les passages emblématiques des Pyrénées.
- 1.2. **NO LIMITS PYRENEES** est une épreuve co-organisée par les organisateurs des manifestations cyclotouristes Quebrantahuesos Gran Fondo, L'Ariégeoise et les 3 Nations.
- 1.3. **NO LIMITS PYRENEES** comprend l'inscription et la participation aux trois épreuves aux dates et lieux suivants :

3 Naciones	8 juin 2024	Puigcerdà (province de Gérone, Espagne)
Quebrantahuesos	22 juin 2024	Sabiñàigo (province de Huesca, Espagne)
L' Ariégeoise	29 juin 2024	Tarascon-sur-Ariège (département de l'Ariège, France)

- 1.4. Il n'est pas possible, dans le cadre de ce challenge, de s'inscrire à une ou deux épreuves seulement.
- 1.5. Ce challenge est soumis au règlement particulier de chaque épreuve établi selon le [UCI Cycling Regulations: Cycling for All](#), de l'Union Cycliste Internationale.

2. Inscription

- 2.1. Toute personne souhaitant participer à ce challenge doit s'inscrire par le biais de la [plataforma oficial](#). Pour que l'inscription soit valide, il est obligatoire de remplir tous les renseignements demandés dans le formulaire et payer l'inscription.
- 2.2. Le délai d'inscription se termine le mercredi 17 avril 2024 à 23H59 (horaire UTC + 1) ou à l'attribution des 60 places disponibles.
- 2.3. Le prix de l'inscription par participant est de 260 €.
- 2.4. L'inscription inclut :
- Prise en compte du participant par voie électronique et en présentiel.
 - Droit de participation aux trois épreuves cyclotouristes.
 - Assurance accidents aux cyclistes indiquant qu'ils ne sont pas membres de fédérations.

- Maillot commémoratif pour ceux qui parviennent à terminer le Challenge No Limits Pyrénées 2024.
 - Diplôme de participation pour ceux qui parviennent à terminer le Challenge No Limits Pyrénées 2024.
 - Autres avantages accordés par chaque épreuve :
 - Plaque numérotée et dossards.
 - Auto-collants avec les profils d'étapes.
 - Race Pack.
 - Cadeau Finisher (si les conditions sont remplies).
 - Chronométrage et suivi en direct.
 - Dispositif électronique pour le contrôle des temps.
 - Traçage du parcours et personnel.
 - Véhicules balais.
 - Ravitaillements liquides et solides.
 - Assistance médicale.
 - Assistance mécanique en course.
 - Service de lavage de bicyclettes.
 - Parkings de bicyclettes surveillés.
 - Consigne vêtements.
 - Vestiaire, toilettes et douches.
- 2.5. Le montant de l'inscription n'est pas remboursé si le participant est disqualifié ou abandonne une des épreuves.
- 2.6. L'inscription au challenge est considérée définitive ce qui signifie que dans le cas où l'inscrit ne puisse ou ne veuille pas participer après l'inscription, on ne lui remboursera pas le prix de l'inscription. Les inscriptions sont strictement personnelles et ne peuvent être cédées; elles ne peuvent être utilisées par d'autres personnes, différentes de celle qui s'est inscrite. Il n'est pas possible de substituer un participant par un autre, ni de voir sa participation reportée à de prochaines éditions.

3. Participants

- 3.1. Tous les participants doivent avoir au moins 18 ans le jour de la célébration de la première épreuve du challenge (3 Nations, 8 juin 2024).
- 3.2. Le numéro du dossard sera donné par chaque épreuve concrètement.

- 3.3. Il n'existera pas un classement pour les inscrits à ce challenge.
- 3.4. Seront considérés comme "Finisher" du challenge No Limits Pyrénées 2024 les cyclistes qui terminent la totalité du parcours des trois épreuves.
- 3.5. Ne seront pas considérés comme "Finishers" les cyclistes qui:
 - Ne terminent pas une des épreuves, sont non-partants ou disqualifiés.
 - Ne remplissent pas les conditions de limites horaires de course ou de fermetures de routes établies.
 - Ne prennent pas le départ d'une des épreuves, étant ainsi considérés comme non-partants.
 - No prennent pas le dossard dans une des épreuves.

4. Récompenses

- 4.1. Une fois terminé et réussi le challenge "No Limits Pyrénées", chaque participant recevra à l'adresse postale donnée dans l'inscription un maillot exclusif comme récompense pour avoir surmonté avec succès le challenge.
- 4.2. En outre, tous les participants aux trois épreuves recevront un diplôme attestant de leur participation au challenge.
- 4.3. Participer au challenge "No Limits Pyrénées" engendre l'avantage d'obtenir une place directe pour la prochaine édition de la Quebrantahuesos sans devoir participer au tirage au sort.

5. Considérations diverses

- 5.1. Le cycliste inscrit au challenge accepte ce règlement.
- 5.2. Le cycliste inscrit au challenge accepte le règlement particulier de chacune des épreuves.
- 5.3. Le participant assure disposer d'un certificat médical conforme et en vigueur pour les trois épreuves.
- 5.4. Le cycliste inscrit au challenge déclare avoir lu les renseignements sur la Protección de Datos (protection de données à caractère personnel) et connaître le propriétaire de ces données.